



Le Bois International | L'officiel du bois

Scierie, exploitation forestière | N° 24

Samedi 28 juin 2014 - 85^e année

Sommaire

30 JUIN 2014

S'informer

Le zoom de la rédaction

Nouvelle France industrielle /

Le comité de pilotage valide le plan "Industries du bois" p. 4

Lignes express p. 5

Agenda p. 5

Les calendriers de la formation et des manifestations en juillet et août

L'actualité en régions p. 7

Rhône-Alpes / Pôle Excellence bois : les acteurs locaux mobilisés

Pyénées – Roussillon / Journées "Forêt, bois et territoires" en Midi-Pyrénées

Normandie /

Anoribois a organisé des rencontres pour informer sur la construction bois

Poitou-Charentes / Le groupe Poujoulat récompensé aux trophées Défis RSE 2014

Exposition

Nantes / La filière sur la bonne voie au Carrefour international du bois p. 9

Comprendre

Synthèse

Exploitation forestière /

Sécurité des ETF : 3.282 points de secours en forêt lorraine p. 12

S'équiper

Le Rendez-Vous de la Méca N° 53

Entretien de tronçonneuses et huiles biodégradables p. 13

Essais /

L'huile de chaîne biodégradable pour respecter les écosystèmes forestiers p. 14

Contrôle de diagnostic pour les tronçonneuses à gestion électronique p. 17

Inventaire / Parmi les autres fabricants de tronçonneuses et biolubrifiants p. 22

Découverte / Deux professionnels s'équipent de la cisaille C350 à la cisaille C450 p. 24

Gérer

Le marché du bois

Aux ventes ONF /

Lorraine : prix fort du BI sur pied, légère baisse du chêne façonné C/D p. 29

Satisfaction des vendeurs de résineux à Meximieux p. 30

Le Journal des annonces du bois p. 31

Renseignements commerciaux p. 39

Franc-parler

Pilier bois

Après plusieurs mois de débats, le projet de loi sur la transition énergétique a été présenté le 18 juin au conseil des ministres par Ségolène Royal, ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie. Ce projet compte 80 articles et balaise les grands secteurs économiques qui sont concernés par la mutation engagée.

Parmi eux, la rénovation thermique des logements a été présentée comme le pilier de cette nouvelle loi. Le texte prévoit par exemple des simplifications des critères d'éligibilité au crédit d'impôt développement durable : les ménages ne seront plus obligés de réaliser un "bouquet" de travaux mais pourront les faire un par un.

Qui dit rénovation thermique des logements dit notamment isolation thermique par l'extérieur, ce secteur d'activité concernant 41% des entreprises intervenant dans la construction bois en 2012 (1). Le soutien de l'Etat à l'ITE ne peut qu'être profitable à la filière bois dans son ensemble, et favoriser encore davantage la croissance déjà significative du bardage (+160% entre 2003 et 2011 (2)), ce marché constituant en outre une voie de valorisation intéressante pour plusieurs essences feuillues françaises.

Le bois est donc appelé à occuper lui-même une position de pilier fondamental au sein de ce nouveau projet de loi. Une perspective faisant directement écho à la validation, également le 18 juin, de cinq nouvelles feuilles de route par le comité de pilotage de la Nouvelle France industrielle, parmi lesquelles figurent justement les industries du bois aux côtés de la rénovation thermique des bâtiments.

LBI

(1) Source : 2^e enquête nationale de la construction bois, activité 2012.

(2) Source : étude stratégique feuillus du cabinet Galileo Business Consulting.